



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB
COMMUNE

Numéro SIRET : 21340038500018
Poste comptable : SGC OUEST HERAULT

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	44
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	45
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	49
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	51
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	52



B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	55
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	56
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	58
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	62
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	63
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	64
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	65
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	66
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	67

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 - Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vota du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		1 604

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 250,03
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	949,40
3	Dépenses d'équipement brut / population	546,81
4	Encours de dette / population (2) (3)	365,93
5	DGF / population	234,41
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	44,99 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	136,68 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	57,59 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	38,54 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-31,67 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des Informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1564 A et 1564 B du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le



ID : 034-213400385-20260424-DEL202617B-DE

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
I	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	2 817 534,66	2 957 246,32	735 901,17	A1 875 612,83
Investissement	1 273 477,60	1 146 623,02	-169 980,35	A2 -296 834,93
Fonctionnement	1 544 057,06	1 810 623,30	905 881,52	A3 1 172 447,76

RESTES A REALISER N-1				
Dépenses		Recettes		Solde (B)
I + II	0,00	III + IV	0,00	B1 0,00
I	0,00	III	0,00	B2 0,00
II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	875 612,83
Investissement	A2 + B2	-296 834,93
Fonctionnement	A3 + B3	1 172 447,76

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.



I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES****C2****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES****C3****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Selon le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES	RECETTES
		958 503,00	1 255 337,93
		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 296 834,93	(si solde positif) 0,00
		=	=
	Total de la section d'investissement (2)	1 255 337,93	1 255 337,93

VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget		DÉPENSES	RECETTES
		+	2 398 452,83	1 522 840,00
		+		+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)		(si déficit) 0,00	(si excédent) 875 612,83

Total de la section de fonctionnement (3)	2 398 452,83	2 398 452,83
ID: 034-213		
TOTAL DU BUDGET (4)	3 653 790,76	3 653 790,76

1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédant celles qu'elles ressortissent de la comptabilité certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AE VOTEES			B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le



ID : 034-213400385-20260424-DEL202617B-DE



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf la 204) (y compris opérations) (3)	21 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 397 290,00	0,00	827 078,00	827 078,00	827 078,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 448 290,00	0,00	827 078,00	827 078,00	827 078,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	75 425,00	0,00	76 425,00	76 425,00	76 425,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	265 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		350 425,00	0,00	81 425,00	81 425,00	81 425,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 798 715,00	0,00	958 503,00	958 503,00	958 503,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	5 280,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		5 280,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 803 995,00	0,00	958 503,00	958 503,00	958 503,00
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	296 834,93
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 255 337,93
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, la chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	444 477,00	0,00	138 489,00	138 489,00	138 489,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		695 477,00	0,00	138 489,00	138 489,00	138 489,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	131 000,00	0,00	131 000,00	131 000,00	131 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	169 980,35	0,00	296 834,93	296 834,93	296 834,93
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 425,00	0,00	1 425,00	1 425,00	1 425,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	297 382,00	0,00	94 189,00	94 189,00	94 189,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes financières		799 787,35	0,00	723 448,93	723 448,93	723 448,93
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 495 264,35	0,00	861 937,93	861 937,93	861 937,93

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	453 431,00		392 000,00	392 000,00	392 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	20 000,00		1 400,00	1 400,00	1 400,00
041	Opérations patrimoniales (10)	5 280,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		478 711,00		393 400,00	393 400,00	393 400,00

TOTAL	1 973 975,35	0,00	1 255 337,93	1 255 337,93	1 255 337,93
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 255 337,93
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

393 400,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 034-213400385-20260424-DEL202617B-DE

- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.
- (13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	631 019,00	0,00	692 252,83	692 252,83	692 252,83
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	907 250,00	0,00	902 100,00	902 100,00	902 100,00
014	Atténuations de produits	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	357 050,00	0,00	357 700,00	357 700,00	357 700,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 905 319,00	0,00	1 962 052,83	1 962 052,83	1 962 052,83
66	Charges financières	22 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
67	Charges spécifiques (3)	7 871,52	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	20 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 955 190,52	0,00	2 005 052,83	2 005 052,83	2 005 052,83

023	Virement à la section d'investissement (4)	453 431,00		392 000,00	392 000,00	392 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	20 000,00		1 400,00	1 400,00	1 400,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		473 431,00		393 400,00	393 400,00	393 400,00

TOTAL	2 428 621,52	0,00	2 398 452,83	2 398 452,83	2 398 452,83
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 398 452,83
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	5 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	87 100,00	0,00	100 400,00	100 400,00	100 400,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	246 270,00	0,00	245 270,00	245 270,00	245 270,00
731	Fiscalité locale	626 900,00	0,00	625 900,00	625 900,00	625 900,00
74	Dotations et participations (3)	415 450,00	0,00	399 250,00	399 250,00	399 250,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	121 000,00	0,00	121 000,00	121 000,00	121 000,00
Total des recettes de gestion courante		1 501 720,00	0,00	1 501 820,00	1 501 820,00	1 501 820,00
76	Produits financiers	20,00	0,00	20,00	20,00	20,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 522 740,00	0,00	1 522 840,00	1 522 840,00	1 522 840,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 522 740,00	0,00	1 522 840,00	1 522 840,00	1 522 840,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	875 612,83
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 398 452,83
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	393 400,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – DEPENSES****D1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00	0,00	5 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	76 425,00	0,00	76 425,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	50 000,00	0,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	827 078,00	0,00	827 078,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		958 503,00	0,00	958 503,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 296 834,93

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 255 337,93

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	692 252,83		692 252,83
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	902 100,00		902 100,00
014	Atténuations de produits	10 000,00		10 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	357 700,00	0,00	357 700,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	32 000,00	0,00	32 000,00
67	Charges spécifiques (9)	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	1 000,00	1 400,00	2 400,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		392 000,00	392 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 005 052,83	393 400,00	2 398 452,83

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 398 452,83

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
 (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions régionales et communales appropriées.
 (5) Hors chapitres opérations.
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
 (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
 (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
 (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
 (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – RECETTES****D2****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	131 000,00	0,00	131 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	138 489,00	0,00	138 489,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 425,00	0,00	1 425,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	94 189,00	0,00	94 189,00
28	Amortissement des immobilisations		1 400,00	1 400,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		392 000,00	392 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00		200 000,00
Recettes d'investissement – Total		565 103,00	393 400,00	958 503,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT**296 834,93**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**1 255 337,93****RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	10 000,00		10 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	100 400,00		100 400,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	245 270,00		245 270,00
731	Fiscalité locale	625 900,00		625 900,00
74	Dotations et participations (8)	399 250,00		399 250,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	121 000,00	0,00	121 000,00
76	Produits financiers	20,00	0,00	20,00
77	Produits spécifiques (8)	1 000,00	0,00	1 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	20 000,00	0,00	20 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 522 840,00	0,00	1 522 840,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III

A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 803 995,00	0,00	0,00	958 503,00	958 503,00	0,00	958 503,00	958 503,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	21 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	1 397 290,00	0,00	0,00	827 078,00	827 078,00	0,00	827 078,00	827 078,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 448 290,00	0,00	0,00	877 078,00	877 078,00	0,00	877 078,00	877 078,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	75 425,00	0,00	0,00	76 425,00	76 425,00	0,00	76 425,00	76 425,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	265 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	350 425,00	0,00	0,00	81 425,00	81 425,00	0,00	81 425,00	81 425,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 798 715,00	0,00	0,00	958 503,00	958 503,00	0,00	958 503,00	958 503,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	5 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	5 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								
								296 834,00
Total des dépenses d'investissement cumulées								1 255 337,00

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le



ID : 034-213400385-20260424-DEL2026178-DE

COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - BP - 2026

- (1) Voir état I-S pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-85 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 034-213400385-20260424-DEL202617B-DE



III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

RECETTES						
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
TOTAL	1 803 995,00	0,00	958 503,00	958 503,00	958 503,00	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement (hors 138)	444 477,00	0,00	138 489,00	138 489,00	138 489,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'équipement	695 477,00	0,00	138 489,00	138 489,00	138 489,00	
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	131 000,00	0,00	131 000,00	131 000,00	131 000,00	
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 425,00	0,00	1 425,00	1 425,00	1 425,00	
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	297 382,00	0,00	94 189,00	94 189,00	94 189,00	
024 Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	
Total des recettes financières	629 807,00	0,00	426 614,00	426 614,00	426 614,00	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles	1 325 284,00	0,00	565 103,00	565 103,00	565 103,00	
021 Virement de la section de fonctionnement	453 431,00		392 000,00	392 000,00	392 000,00	
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	20 000,00		1 400,00	1 400,00	1 400,00	
041 Opérations patrimoniales (6)	5 280,00		0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre	478 711,00		393 400,00	393 400,00	393 400,00	
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)						0,00
Affectation au compte 1068 (8)						296 834,91

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 034-213400385-20260424-DEL202617B-DE

COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - BP - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	
Total des recettes d'investissement cumulées					1 255 337,93

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	1 803 995,00	0,00	0,00	958 503,00	958 503,00	0,00	958 503,00	III = I + II
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	21 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
2031	20 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
2033	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	1 397 290,00	0,00	0,00	827 078,00	827 078,00	0,00	827 078,00	827 078,00
2116	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2121	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
2128	130 000,00	0,00		56 178,00	56 178,00	0,00	56 178,00	56 178,00
21311	100 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
21312	250 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
21316	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
21318	10 000,00	0,00		95 000,00	95 000,00	0,00	95 000,00	95 000,00
21351	100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
2138	228 790,00	0,00		50 400,00	50 400,00	0,00	50 400,00	50 400,00
2151	300 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
2152	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21532	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21534	60 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
21538	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
215731	5 000,00	0,00		43 000,00	43 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00
215738	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
2158	70 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
21611	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
21621	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21821	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
21828	22 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21831	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le



ID : 034-213400385-20260424-DEL202617B-DE

COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
21838	Autre matériel informatique	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 448 290,00	0,00	0,00	877 078,00	877 078,00	0,00	877 078,00	877 078,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
10222	FCTVA	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00		76 425,00	76 425,00		76 425,00	76 425,00
1641	Emprunts en euros	0,00		71 000,00	71 000,00		71 000,00	71 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00		5 425,00	5 425,00		5 425,00	5 425,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
Total des dépenses financières	350 425,00	0,00	0,00	81 425,00	81 425,00	0,00	81 425,00	81 425,00

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le



ID : 034-213400385-20260424-DEL2026178-DE

COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 798 715,00	0,00	0,00	958 503,00	958 503,00	0,00	958 503,00	958 503,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00			0,00	0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00			0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00			0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	5 280,00			0,00			0,00	0,00
21311 Bâtiments administratifs	5 280,00			0,00			0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	5 280,00			0,00			0,00	0,00

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 034-213400385-20260424-DEL202617B-DE

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.1****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.2**

Cet état ne contient pas d'information.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 803 995,00	0,00	958 503,00	958 503,00	958 503,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	444 477,00	0,00	138 489,00	138 489,00	138 489,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	140 222,00	0,00	38 547,00	38 547,00	38 547,00
1322	Subv. non transf. Régions	45 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	76 420,00	0,00	49 957,00	49 957,00	49 957,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	20 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	62 835,00	0,00	15 985,00	15 985,00	15 985,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		695 477,00	0,00	138 489,00	138 489,00	138 489,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	131 000,00	0,00	131 000,00	131 000,00	131 000,00
10222	FCTVA	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
10226	Taxe d'aménagement	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 425,00	0,00	1 425,00	1 425,00	1 425,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 425,00	0,00	1 425,00	1 425,00	1 425,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	297 382,00	0,00	94 189,00	94 189,00	94 189,00
27638	Créance Autres établissements publics	297 382,00	0,00	94 189,00	94 189,00	94 189,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes financières		629 807,00	0,00	426 614,00	426 614,00	426 614,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le



ID : 034-213400385-20260424-DEL2026178-DE

COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes réelles					
021	1 325 284,00	0,00	565 103,00	565 103,00	565 103,00
040	453 431,00		392 000,00	392 000,00	392 000,00
192	20 000,00		1 400,00	1 400,00	1 400,00
2111	0,00		0,00	0,00	0,00
28041581	0,00		0,00	0,00	0,00
28041582	2 000,00		1 400,00	1 400,00	1 400,00
	18 000,00		0,00	0,00	0,00
041	5 280,00		0,00	0,00	0,00
2031	5 280,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	478 711,00		393 400,00	393 400,00	393 400,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Sauf 165, 166 et 16448.
(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(7) Les comptes 15, 26, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 428 621,52	0,00	0,00	2 398 452,83	2 398 452,83	0,00	2 398 452,83	2 398 452,83
011	Charges à caractère général (3)	631 019,00	0,00	0,00	692 252,83	692 252,83	0,00	692 252,83	692 252,83
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	907 250,00	0,00		902 100,00	902 100,00		902 100,00	902 100,00
014	Atténuations de produits	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	357 050,00	0,00	0,00	357 700,00	357 700,00	0,00	357 700,00	357 700,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 905 319,00	0,00	0,00	1 962 052,83	1 962 052,83	0,00	1 962 052,83	1 962 052,83
66	Charges financières	22 000,00	0,00		32 000,00	32 000,00		32 000,00	32 000,00
67	Charges spécifiques (3)	7 871,52	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	20 000,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	49 871,52	0,00	0,00	43 000,00	43 000,00		43 000,00	43 000,00
	Total des dépenses réelles	1 955 190,52	0,00	0,00	2 005 052,83	2 005 052,83	0,00	2 005 052,83	2 005 052,83
023	Virement à la section d'investissement	453 431,00			392 000,00	392 000,00		392 000,00	392 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	20 000,00			1 400,00	1 400,00		1 400,00	1 400,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	473 431,00			393 400,00	393 400,00		393 400,00	393 400,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,0

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

2 398 452,83

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le

BOUSQUET D'ORB

ID : 034-213400385-20260424-DEL2026178-DE

COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - BP - 2026

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (2)	1 522 740,00	0,00	1 522 840,00	1 522 840,00	1 522 840,00
016	APA	5 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	87 100,00	0,00	100 400,00	100 400,00	100 400,00
731	Fiscalité locale	246 270,00	0,00	245 270,00	245 270,00	245 270,00
74	Dotations et participations (2)	626 900,00	0,00	625 900,00	625 900,00	625 900,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	415 450,00	0,00	399 250,00	399 250,00	399 250,00
Total des recettes de gestion des services		121 000,00	0,00	121 000,00	121 000,00	121 000,00
Total des recettes de gestion des services		1 501 720,00	0,00	1 501 820,00	1 501 820,00	1 501 820,00
76	Produits financiers	20,00	0,00	20,00	20,00	20,00
77	Produits spécifiques (2)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes financières		21 020,00	0,00	21 020,00	21 020,00	21 020,00
Total des recettes réelles		1 522 740,00	0,00	1 522 840,00	1 522 840,00	1 522 840,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	875 612,83
Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 398 452,83

(1) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 428 621,52	0,00	0,00	2 398 452,83	2 398 452,83	0,00	2 398 452,83	2 398 452,83
011	Charges à caractère général (4)	631 019,00	0,00	0,00	692 252,83	692 252,83	0,00	692 252,83	692 252,83
6042	Achats de prestations de services	40 000,00	0,00		40 202,83	40 202,83	0,00	40 202,83	40 202,83
60611	Eau et assainissement	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60612	Energie - Electricité	100 000,00	0,00		130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00
60621	Combustibles	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60622	Carburants	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60623	Alimentation	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60624	Produits de traitement	1 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	31 000,00	0,00		31 000,00	31 000,00	0,00	31 000,00	31 000,00
60633	Fournitures de voirie	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	4 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6065	Livres, disc., cass. (biblio. Médiat.)	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6067	Fournitures scolaires	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
61228	Autres	46 569,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
61351	Matériel roulant	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
61358	Autres	17 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
61521	Entretien terrains	9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le

Permanence

ID : 034-213400385-20260424-DEL202617B-DE

COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6161	Multirisques	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6168	Autres primes d'assurance	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6234	Réceptions	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6238	Divers	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6248	Divers	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	8 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
627	Services bancaires et assimilés	50,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	30 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6284	Redevances pour services rendus	800,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	400,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	3 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
63512	Taxes foncières	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
63513	Autres impôts locaux	2 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	907 250,00	0,00		902 100,00	902 100,00		902 100,00	902 100,00
6218	Autre personnel extérieur	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le



ID : 034-213400385-20260424-DEL2026178-DE

COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
64111	Rémunération principale titulaires	440 000,00	0,00		440 000,00	440 000,00		440 000,00	440 000,00
64112	SFT, Indemnité de résidence	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
64113	NBI	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
64118	Autres indemnités	60 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
64131	Rémunérations	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
64132	SFT, Indemnité de résidence	50,00	0,00		400,00	400,00		400,00	400,00
64138	Primes et autres indemnités	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	67 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00		75 000,00	75 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	150 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	39 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00		45 000,00	45 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 200,00	0,00		1 200,00	1 200,00		1 200,00	1 200,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
6488	Autres	60 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
014	Atténuations de produits	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	357 050,00	0,00	0,00	357 700,00	357 700,00	0,00	357 700,00	357 700,00
65311	Indemnités de fonction	75 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	100,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
65313	Cotisations de retraite	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65315	Formation	1 200,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	50,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le

**Bersier
Levraut**

ID : 034-213400385-20260424-DEL202617B-DE

COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6553	Service d'incendie	53 200,00	0,00		53 650,00	53 650,00	0,00	53 650,00	53 650,00
65568	Autres contributions	140 000,00	0,00		140 000,00	140 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00
6568	Autres contributions obligatoires	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
657363	Subv. Fonct. CCAS/CIAS	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
65818	Autres	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65888	Autres	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 905 319,00	0,00	0,00	1 962 052,83	1 962 052,83	0,00	1 962 052,83	1 962 052,83
66	Charges financières	22 000,00	0,00		32 000,00	32 000,00		32 000,00	32 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	12 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00		22 000,00	22 000,00
6688	Autres	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
67	Charges spécifiques (4)	7 871,52	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	7 871,52	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	20 000,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	20 000,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		49 871,52	0,00	0,00	43 000,00	43 000,00		43 000,00	43 000,00
Total des dépenses réelles		1 955 190,52	0,00	0,00	2 005 052,83	2 005 052,83	0,00	2 005 052,83	2 005 052,83
023	Virement à la section d'investissement	453 431,00			392 000,00	392 000,00		392 000,00	392 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	20 000,00			1 400,00	1 400,00		1 400,00	1 400,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	20 000,00			1 400,00	1 400,00		1 400,00	1 400,00

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le



ID : 034-213400385-20260424-DEL202617B-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
043	Opérations ordre Intérieur de la section (7) (9)	0,00	I		0,00	II		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		473 431,00			393 400,00	393 400,00		393 400,00	393 400,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET		
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		III
		B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (3)	1 522 740,00	0,00	1 522 840,00	1 522 840,00	1 522 840,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	5 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	100 400,00	100 400,00	100 400,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 000,00	0,00	500,00	500,00	500,00
70323	Red. occupation dom. public	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
7062	Redevances services à caractère culturel	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
70632	Redevances services à caractère loisir	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	0,00	59 000,00	59 000,00	59 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	0,00	0,00	2 100,00	2 100,00	2 100,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	60 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	0,00	700,00	700,00	700,00
70878	Remb. frais par des tiers	5 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	246 270,00	0,00	245 270,00	245 270,00	245 270,00
73211	Attribution de compensation	142 000,00	0,00	142 000,00	142 000,00	142 000,00
73221	FNGIR	39 770,00	0,00	39 770,00	39 770,00	39 770,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	34 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
73474	TVA	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
731	Fiscalité locale	626 900,00	0,00	625 900,00	625 900,00	625 900,00
73111	Impôts directs locaux	610 000,00	0,00	610 000,00	610 000,00	610 000,00
73118	Autres contributions directes	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
73141	Accise sur l'électricité	14 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
73154	Droits de place	300,00	0,00	300,00	300,00	300,00
7318	Autres	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
74	Dotations et participations (3)	415 450,00	0,00	399 250,00	399 250,00	399 250,00

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le

Stamp: Bousquet Levisol

ID : 034-213400385-20260424-DEL2026178-DE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74111	Dotation forfaitaire des communes	116 000,00	0,00	116 000,00	116 000,00	116 000,00
741121	DSR des communes	230 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00	230 000,00
741127	DNP des communes	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
742	Dot. aux élus locaux	250,00	0,00	250,00	250,00	250,00
744	FCTVA	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
74718	Autres participations Etat	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
748312	D.C.R.T.P.	18 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
74833	Elat-Compens.exonération taxes foncières	7 200,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
74888	Autres	10 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	121 000,00	0,00	121 000,00	121 000,00	121 000,00
752	Revenus des immeubles	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
75888	Autres	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes de gestion des services		1 501 720,00	0,00	1 501 820,00	1 501 820,00	1 501 820,00
76	Produits financiers	20,00	0,00	20,00	20,00	20,00
761	Produits de participations	20,00	0,00	20,00	20,00	20,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes réelles		1 522 740,00	0,00	1 522 840,00	1 522 840,00	1 522 840,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le

034-213400385-20260424-DEL202617B-DE

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer la prélevement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7522 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le



ID : 034-213400385-20260424-DEL202617B-DE

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB9900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé OIN	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 160 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 160 000,00									
00000443984	CREDIT AGRICOLE DU MIDI*	07/05/2015	18/05/2015	01/09/2015	150 000,00	F		1,960	1,960		T	P	O	A-1
0025HER011PR	CREDIT AGRICOLE DU MIDI*	31/01/2006	15/02/2006	14/02/2007	300 000,00	F		3,800	3,800		A	P	O	A-1
443674	CREDIT AGRICOLE DU MIDI*	07/05/2015	18/05/2015	01/09/2015	210 000,00	F		1,960	1,960		T	P	O	A-1
MONS1756EUR	LA BANQUE POSTALE	12/09/2017	23/10/2017	01/02/2018	500 000,00	F		1,670	1,670		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de linage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Rçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le



ID : 034-213400385-20260424-DEL202617B-DE

COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 160 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1694 A et 1695 du code général des impôts.

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le

ID : 034-213400385-20260424-DEL202617B-DE



ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		IV
B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)		B1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		459 909,39					70 770,46	8 132,50	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		459 909,39					70 770,46	8 132,50	0,00	0,00
60000443694		0,00	A-1	49 702,03	4,00	F		1,960	10 670,21	896,03	0,00	0,00
0025HER011PR		0,00	A-1	20 891,43	1,00	F		3,800	20 891,43	793,93	0,00	0,00
443674		0,00	A-1	69 593,36	19,00	F		1,960	14 938,24	1 254,48	0,00	0,00
MON517569EUR		0,00	A-1	319 732,57	12,00	F		1,670	24 270,58	5 188,06	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le



ID : 034-213400385-20260424-DEL2026178-DE

COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - BP - 2026

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		459 909,39					70 770,46	8 132,50	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le

ID : 034-213400385-20260424-DEL202617B-DE



IV – ANNEXES		
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		IV
		B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le



ID : 034-213400385-20260424-DEL202617B-DE

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et complablisés au 768.

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 034-213400385-20260424-DEL202617B-DE



IV – ANNEXES

IV
B1.4

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
	Nombre de produits	% de l'encours						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros		459 905,39	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swap/option)	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits		0	0	0	0	0	
	% de l'encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits							0
	% de l'encours							0,00
	Montant en euros							

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 034-213400385-20260424-DEL202617B-DE

(1) Cette annexe retrace la stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
	IV
	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Index	Niveau de taux (6)	Taux reçu (7)	Niveau de taux	Produits c/768	Charges c/668	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)									
Taux fixe (total)									0,00		
Taux variable simple (total)									0,00		
Taux complexe (total) (2)									0,00		
Total									0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC81016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	IV
	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auréis des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auréis des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	IV B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le



ID : 034-213400385-20260424-DEL202617B-DE

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N			B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le

034-213400385-20260424-DEL2026178-DE

Bercy
Levraut

COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - BP - 2026

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
 (2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
 (3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
 Reçu en préfecture le 27/04/2026
 Publié le



ID : 034-213400385-20260424-DEL202617B-DE

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	IV
	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00	
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Attaché Territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Rédacteur principal 2° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		8,00	1,00	9,00	9,00	0,00	9,00	
Adjoint technique	C	6,00	1,00	7,00	7,00	0,00	7,00	
Adjoint technique ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 034-213400385-20260424-DEL202617B-DE

Adjoint du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservation	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		14,00	1,00	15,00	14,00	0,00	14,00

- (5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Page 59

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	
	IV
	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POM : Pêche.
POMIP : Sports-pêche.
X : Emplois non classés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
332-15 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-16 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-17 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-18 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-19 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-20 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-21 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-22 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-23 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-24 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-25 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-26 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-27 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-28 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-29 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-30 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-31 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-32 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-33 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-34 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-35 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-36 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-37 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-38 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-39 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-40 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-41 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-42 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-43 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-44 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-45 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-46 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-47 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-48 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-49 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-50 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-51 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-52 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-53 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-54 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-55 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-56 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-57 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-58 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-59 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-60 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-61 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-62 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-63 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-64 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-65 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-66 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-67 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-68 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-69 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-70 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-71 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-72 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-73 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-74 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-75 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-76 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-77 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-78 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-79 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-80 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-81 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-82 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-83 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-84 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-85 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-86 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-87 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-88 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-89 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-90 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-91 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-92 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-93 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-94 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-95 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-96 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-97 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-98 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-99 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-100 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le



ID : 034-213400385-20260424-DEL202617B-DE



IV – ANNEXES	
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-296 834,93	-296 834,93
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-296 834,93	-296 834,93

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	296 834,93	296 834,93
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-296 834,93	-296 834,93
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	76 000,00	76 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	818 589,00	818 589,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	742 589,00	742 589,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"



IV – ANNEXES

IV

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		76 000,00	76 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		71 000,00	71 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	71 000,00	71 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 000,00	5 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10222	FCTVA	5 000,00	5 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.



IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		818 589,00	III 818 589,00
Ressources propres externes de l'année (a)		225 189,00	225 189,00
10222	FCTVA	130 000,00	130 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	1 000,00	1 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27638	Créance Autres établissements publics	94 189,00	94 189,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		593 400,00	593 400,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	1 400,00	1 400,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	200 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	392 000,00	392 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	IV
	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE			
Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération
			Nature de l'activité (SPIC/SPA)

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le



ID : 034-213400385-20260424-DEL202617B-DE

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV

D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	1 700 000,00	0,00	45,73	0,00	777 410,00	0,00
TFPNB	12 700,00	0,00	54,74	0,00	6 952,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	363 300,00	0,00	11,50	0,00	41 780,00	0,00
TOTAL	2 076 000,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.





V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 2

Date de convocation : 10/04/2026

Présenté par Le MONSIEUR LE MAIRE (1),
A LE BOUSQUET D'ORB, le 24/04/2026



Délibéré par l'assemblée le Conseil municipal(2), réunie en session 24/04/2026
A LE BOUSQUET D'ORB, le 24/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil municipal (2),(3).

AGULLO GUY	
ALBRESPIY JEAN-PIERRE	
AUTHEBON MARIE-CHRISTINE	
BLASCO MARTINE	
BORIE JEAN MICHEL	
BOUREMEL DANIELLE	
CARBOU SEBASTIEN	
GENTIL MONIQUE	
HEBILI KARIM	
ITALIANO DOMINIQUE	
KEMMOUN REZKI	
LANNEAU JEAN LUC	
PALERMO PASCAL	
PANSERI HELENE	
PRUDHAM ANNE-MARIE	
RAYNAUD PHILIPPE	
SAQUET-FABRIZI LUCE	
SCHENCK ALAIN	
TUFFOU GAELE	

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

Certifié exécutoire par Le MONSIEUR LE MAIRE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 23/04/2026, et de la publication le 23/04/2026

A LE BOUSQUET D'ORB, le 22/04/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.